

Premier sujet traité :

Sujet 12

Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

La présentation du constat (définition du sujet et état des lieux) donne tout de suite lieu à un débat qui met très vite en évidence une opposition pour le moins contrastée entre :

- D'une part : la lisibilité de ce qui se fait à l'école (publication par l'Education Nationale de trois ouvrages relatifs aux contenus des programmes scolaires)

- D'autre part : les pratiques de beaucoup d'associations qui à l'inverse communiquent fort peu de leurs activités. Les parents en particulier constatent bien les ouvertures de l'école mais sont très demandeurs de la même transparence de la part de tous les organismes auxquels ils sont amenés à conduire leurs enfants.

Pourtant, s'ils s'accordent assez vite sur le fait que l'école ne détient pas le monopole de l'éducation, et si par voie de conséquences ils attestent reconnaître les avantages de pouvoir bénéficier de sources d'enrichissement multiples et variées pour leurs petits, de nombreux participants s'étonnent de cette forme de « délégation sans condition » de la plupart des parents qui confient leurs enfants à toutes sortes d'associations, se présentant dans quelques cas comme partenaires de l'école, sans connaître les contenus des offres de formation, d'animation ou de loisir. Ils expriment clairement cependant que tous les partenaires devraient se concerter et confronter leurs contenus réciproques.

Cette demande de lisibilité se fait alors plus précise : que se passe-t-il dans les clubs ? Quelles en sont les méthodes ? Les pratiques ? Les outils ? Est-ce que l'école ne pourrait pas exercer un rôle de formation aussi au sein des associations d'aide aux devoirs ?

Certains pensent que l'école devrait avoir un rôle fédérateur et qu'il conviendrait d'apporter plus de cohérence entre les projets d'école et ceux des associations. Pour quelques intervenants, l'école ne doit pas se contenter d'un rôle fédérateur, elle devrait donner son avis (un locuteur dit même « gérer ») la totalité de tous les projets éducatifs des partenaires ! Il est, pour faire bonne mesure, suggéré à la municipalité, plutôt que d'organiser des réunions de bilan en fin d'année, de mettre en place, dès le début de l'année scolaire, une planification des contributions potentielles des partenaires du système éducatif.

Parmi les partenaires, certains apparaissent vite comme reconnus par la présentation claire de leurs objectifs pédagogiques : par exemple la police qui collabore efficacement avec l'école dans des projets relatifs à la sécurité routière, à la prévention des comportements déviants, particulièrement dans la lutte contre la toxicomanie et contre la violence. Celle-ci a même spécialisé certains de leurs personnels pour intervenir dans des actions de prévention (Policiers Formateurs Anti- Drogue par exemple).

Devant la multitude des demandes d'intervention au sein de l'école (et il est rappelé ici que ces interventions sont soumises à l'agrément de l'autorité de tutelle...intérêt pédagogique oblige !) il est suggéré que soit établis une liste et un calendrier des interventions potentielles, ce qui permettrait une cohérence pédagogique avec les projets de classes ou d'école. Il en va de même pour les interventions mises en place par la municipalité : le souci des enseignants est que tout ce qui se fait dans le cadre de l'enseignement scolaire soit intégré dans un projet éducatif global

On n'évitera pas la question des moyens : multiplier les offres de formation, c'est aussi dispenser des savoirs hors les murs de la classe : les déplacements sont certes généralement pris en charge par les municipalités, pourquoi pas les entrées dans les musées, les bibliothèques et autres lieux de culture ?

La gratuité de l'enseignement est inscrite « de jure », elle ne l'est pas « de facto ». De surcroît il semble que certains financements seraient mieux considérés s'ils s'inscrivent dans l'air du temps...les choix pédagogiques d'ouverture de l'école doivent pouvoir s'affranchir « des modes » !

Enfin, l'accent est mis sur la responsabilité première de la sphère familiale sur laquelle repose en priorité le souci de bien éduquer. C'est bien à la famille de veiller à tous les apports à partir desquels les enfants vont pouvoir structurer leurs apprentissages. C'est encore à la famille que revient la responsabilité du lieu où se trouve l'enfant hors du temps scolaire, mais c'est aussi un choix pour la famille de favoriser l'accès aux activités périscolaires. Les dispositifs ministériels (tels que « l'école ouverte ») ou interministériels (tels que les contrats éducatifs locaux) n'ont pour but que de multiplier les offres de formations et de loisirs. La famille ne peut faire l'impasse de sa présence en assumant ses choix.

Deuxième sujet traité :

Sujet 17

Comment améliorer la qualité de vie des élèves à l'école ?

La diversité des raisons qui font pour les élèves une bonne qualité de vie à l'école donne d'emblée une nouvelle animation aux débats.

Sur les rythmes scolaires, la question semble très vite tranchée, tout autant par les membres de l'éducation nationale que par les parents, qui apparaissent à cet égard partager un sentiment commun : ce n'est pas au sein du ministère de tutelle que se décident les temps scolaires, ce n'est pas plus au sein des débats des fédérations ou associations de parents, ni même dans les instances de réflexions sur les contenus et programmes...et encore moins dans les milieux scientifiques qui ont énoncé tant de preuves sur la fatigabilité des élèves... Non ! Le pouvoir de décision appartient aux lobbies des marchands de vacances dans les officines des agences touristiques et de transporteurs de vacanciers potentiels !

Le constat est si amer que le combat apparaît à tous comme perdu d'avance. Si un petit doute existait sur l'efficacité de ces débats (en termes de réponses du législateur sur la manière dont on en tiendra compte dans les instances décisionnelles gouvernementales), ce doute était jusque là contrebalancé par un petit espoir de voir prises en considération quelques propositions... Mais toute peine est perdue devant la Toute Puissance de Sa Majesté : l'Economie. Devant la conviction trop évidente de la fiabilité des conclusions des psychologues, médecins, pédopsychiatres et autres chercheurs universitaires (et l'on cite les travaux effectués à Marseille par M. Rufo, à Montpellier par M. Montagné et à Tours par M. Testu), la résignation l'emporte sur l'ambition.

A moins qu'« on » apprécie un jour à leurs justes valeurs les véritables intérêts pour les élèves !

A l'évidence, si l'on regarde de près la fréquentation scolaire du samedi matin, on a de réelles sources d'inquiétude. Les départs en week-end (amplifiés par les « RTT ») ont désertifié les classes, et du même coup creusé les écarts entre ceux des enfants qui partent les samedis et dimanches avec leurs parents et ceux qui restent aux pieds des H.L.M.

Cependant les constats vont être nombreux :

- Il est urgent de prendre en compte les réalités sociales : travailler en semaine continue, c'est-à-dire aussi le mercredi matin plutôt que le samedi perdu dans le chapitre précédent
- Certaines journées scolaires, même des plus petits avoisinent les 12 heures, en enchaînant successivement : garderie - temps scolaire – cantine – interclasse - temps scolaire – étude - garderie. Quelle place pour la tendresse parentale ? C'est un vrai problème de société !

- Dans bien des municipalités, l'accès à la cantine scolaire est limité aux élèves dont les deux parents sont en mesure d'attester qu'ils ont une occupation professionnelle, ou parfois lorsque le domicile de la famille est éloigné de l'école de x kilomètres. On considère à cet égard que pour difficiles que soient à prendre ces décisions, elles ont au moins le mérite, voire le courage de replacer certains parents face à leurs responsabilités.

- Les contraintes professionnelles des parents toutes respectables qu'elles soient les conduisent parfois à considérer l'école comme un « service », à qui on demande le cas échéant d'assurer la garde des petits jusqu'à l'heure du retour de la famille.

- Que devient dès lors la prise en compte par les familles de la réalité professionnelle du métier d'enseignant qui a ses exigences spécifiques et qui doit conduire les parents à distinguer le temps scolaire des temps post et péri scolaires.

Troisième sujet traité :

Sujet 16

Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative - en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves.

La première intervention sur ce sujet est celle d'un parent qui pose d'emblée le problème : « Comment faire pour rencontrer le directeur ou les enseignants ? ». Si la réponse est aisée, parce que les instances institutionnelles qui permettent ces rencontres sont nombreuses, la question traduit à l'évidence que perdurent de façon tenace les craintes que beaucoup de familles cultivent à l'égard de l'institution scolaire.

Les enseignants rappellent que l'école est « perpétuellement » ouverte aux familles...qui répondent que le grief exprimé n'incrimine nullement les directeurs ou enseignants présents...le sujet est bien un propos d'aujourd'hui !

Il semble tout à fait indéniable que certains parents, surtout ceux qui appartiennent aux milieux les plus défavorisés gardent à l'égard de l'école une vraie méfiance, considérant que l'institution scolaire n'a apporté ces dernières décennies aucune réponse aux maux dont souffre notre société.

De surcroît, concernant ce type de publics, il arrive que certaines « convocations » soient souvent liées à différentes formes de refus scolaire que manifestent les enfants: indiscipline, refus de travail, manque de respect qui débouchent fatalement sur des mesures de sanction perçues par les familles comme des mises en accusation, ce qui est loin de faciliter la confiance et le désir de rencontre.

On exprime aussi, à l'inverse, des attitudes qui sont pourtant des marques de confiance à l'égard du corps enseignant, et qui aboutissent nonobstant aux mêmes séparations : il peut s'agir en pareil cas de sincère délégation à l'école du pouvoir parental transféré aux maîtres, mais on sait aussi que parfois cet excès de confiance ressemble à une incapacité à gérer la chose scolaire.

Certains parents expriment le malaise de ne pas être suffisamment informés sur leurs droits et prérogatives. Certains enseignants regrettent que les élèves aient une bien meilleure connaissance de leurs droits que de leurs devoirs.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

En début de séance, l'assistance regrette que l'information relative à l'ensemble de ce grand débat n'ait pas bénéficié suffisamment d'information sur le plan national. Les médias en ont donné trop peu d'échos au regard de la place que souhaitait lui en donner le gouvernement.

Quelques bouffées d'angoisse se manifestent à propos de l'utilité et la validité de ces débats : quelques enseignants estiment que tout a été dit sur les aspirations et les besoins, d'autres sont persuadés que de toute façon et quelles que soient les idées qui seront avancées au cours de ces rencontres : tout est déjà décidé d'avance « en haut lieu ».

Le public participant à ce débat était très hétérogène, à défaut d'être très nombreux et comportait principalement des parents d'élèves et des enseignants, sans doute en plus grand nombre.

Bien que parfois très animé sur quelques questions (principalement sur celle des moyens et des aides), le débat a toujours été courtois. Même si de nombreux regrets ont été vivement exprimés, les participants étaient davantage animés par le besoin de construire et de faire des propositions.

La parole de chacun a été respectée, sans tentative de monopole de la part des deux groupes de participants.

Trois priorités pour l'École

1. Nécessité d'une vraie lisibilité des activités de tous les partenaires du système éducatif.
2. Une accessibilité et une gratuité pour les élèves à tous les lieux de culture en rapport avec les projets pédagogiques.
3. Un calendrier scolaire quotidien et annuel contresigné par des scientifiques.